



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur Georges Engel
Président de la Commission du Travail, de
l'Emploi et de la Sécurité sociale

Monsieur Gusty Graas
Président de la Commission de la Fonction
publique

Luxembourg, le 20 mai 2020

Messieurs les Présidents,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant vos commissions la motion de Monsieur Marc Spautz relative à l'encadrement du télétravail.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 89 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que vos commissions y auront réservées.

Veillez agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés